



Apprenez-en plus à propos
des **(pré)inscriptions** dans l'**enseignement
secondaire** néerlandophone à Bruxelles.

Ne manquez pas l'année scolaire 2024-2025 : surfez vite sur

WWW.INSCHRIJVENINBRUSSEL.BE

Il s'agit d'une traduction de la brochure en néerlandais.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Vous souhaitez inscrire votre enfant en **1re année A et B** de l'enseignement secondaire ? Vous devez alors **d'abord le préinscrire en ligne**. Ce n'est qu'après que vous pourrez l'inscrire dans une école secondaire néerlandophone à Bruxelles. Attention : les frères et sœurs ainsi que les enfants des membres du personnel de l'école doivent se préinscrire en ligne en même temps que les autres enfants.

Vous souhaitez inscrire votre enfant en **2e, 3e, 4e, 5e, 6e ou 7e année** secondaire ? Vous devez dans ce cas l'inscrire **directement auprès de l'école**.

Vous trouverez toutes les informations sur inschrijveninbrussel.be. Cette brochure reprend les informations principales.

TABLE DES MATIÈRES

Quels enfants devez-vous inscrire ?	– 2
Que signifie « préinscrire » ?	– 2
Pour quelles écoles devez-vous préinscrire votre enfant ?	– 2
1RE ANNÉE SECONDAIRE A ET B	– 3
Préinscription et inscription	– 3
Quand inscrire votre enfant ?	– 3
Préparez-vous	– 3
Qui a priorité ?	– 4
2E, 3E, 4E, 5E, 6E OU 7E ANNÉE SECONDAIRE	– 5
Inscription	– 5
Quand inscrire votre enfant ?	– 5
Préparez-vous	– 5
Qui a priorité ?	– 5
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ	– 6
Préinscription et inscription	– 6
Quand inscrire votre enfant ?	– 7
Préparez-vous	– 8
Qui a priorité ?	– 8
Besoin d'aide ?	– 8

QUELS ENFANTS DEVEZ-VOUS INSCRIRE ?

- Tous les enfants qui passent dans l'enseignement secondaire
- Les enfants qui changent d'école

QUE SIGNIFIE « PRÉINSCRIRE » ?

Une préinscription n'est pas une inscription. Préinscrire signifie qu'en tant que parent, vous indiquez en ligne quelles écoles vous intéressent. À l'issue de la période de préinscription, l'ordinateur attribue les places libres aux élèves préinscrits. Ce n'est qu'à ce moment-là que vous saurez dans quelle école vous pourrez inscrire votre enfant.

POUR QUELLES ÉCOLES DEVEZ-VOUS PRÉINSCRIRE VOTRE ENFANT ?

- La 1re année A et B de toutes les écoles secondaires
- Certaines écoles de l'enseignement secondaire spécialisé

PRÉINSCRIPTION ET INSCRIPTION EN 1RE ANNÉE SECONDAIRE A ET B

QUAND INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

PRÉINSCRIPTIONS

25.03.2024 – 19.04.2024

Préinscrivez votre enfant en ligne

Vous devez d'abord préinscrire votre enfant en ligne avant de pouvoir l'inscrire. Surfez sur inschrijveninbrussel.be et préinscrivez votre enfant entre le 25 mars (10 h) et le 19 avril (16 h). Certains enfants ont priorité. C'est par exemple le cas des frères et sœurs ainsi que des enfants des membres du personnel, mais ils doivent se préinscrire en ligne à la même période. Préparez bien votre préinscription !

INSCRIPTIONS

14.05.2024 – 10.06.2024

Inscrivez votre enfant préinscrit

Le 13 mai, vous recevrez un message d'attribution vous informant si votre enfant a une place ou non. Il a une place ? L'école vous contactera pour fixer un rendez-vous afin de l'inscrire entre le 14 mai et le 10 juin. Il n'a pas de place ? Il sera alors ajouté à la liste d'attente de l'école.

Dès le 14.05.2024

Inscriptions libres

Vous n'avez pas préinscrit votre enfant ou aucune place ne lui a été attribuée ? Vous pouvez dans ce cas encore l'inscrire lors de la période des inscriptions libres qui débutera le 14 mai (9 h). Le 13 mai, vous trouverez une liste des écoles où il reste des places sur inschrijveninbrussel.be. Rendez-vous à l'école et inscrivez votre enfant. Attention : les inscriptions se font par ordre chronologique et il n'y a plus de priorités.

02.09.2024

Début de l'année scolaire 2024-2025

Vous cherchez encore une place pour votre enfant ? Prenez contact avec l'école dans laquelle vous voulez l'inscrire. Il est déjà sur liste d'attente ? L'école vous contactera lorsqu'une place se libérera.

PRÉPAREZ-VOUS

1. Choisissez des écoles : faites une liste reprenant plusieurs écoles de votre choix. Sous la rubrique « Choix d'écoles » du site web inschrijveninbrussel.be, vous trouverez de nombreux conseils ainsi qu'un aperçu des écoles.
2. Renseignez-vous sur la procédure : lisez attentivement cette brochure ou les informations figurant sur le site web. N'hésitez pas à regarder la vidéo informative.
3. Vérifiez si votre enfant a priorité : découvrez plus loin dans la brochure quels sont les enfants concernés.
4. Rassemblez les renseignements et documents nécessaires : la check-list que vous trouverez à la fin de cette brochure vous y aidera.
5. Consultez le nombre de places disponibles sur le site web : combien de places y a-t-il dans les écoles où vous voulez préinscrire votre enfant ? Vous trouverez la réponse sous la rubrique « Places disponibles » sur inschrijveninbrussel.be.

QUI A PRIORITÉ ?

Qu'entend-on par « priorité » ?

Si votre enfant a priorité, il ou elle apparaîtra plus tôt lors de l'attribution des places disponibles. Il existe différents types de priorités. Votre enfant peut bénéficier de plusieurs priorités simultanément. Il y en a toutefois certaines qui ne peuvent pas être combinées. Vous pouvez également préinscrire votre enfant sans priorité. Il se verra alors attribuer une place après que les enfants ayant priorité en auront reçu une.

Qui a priorité ?

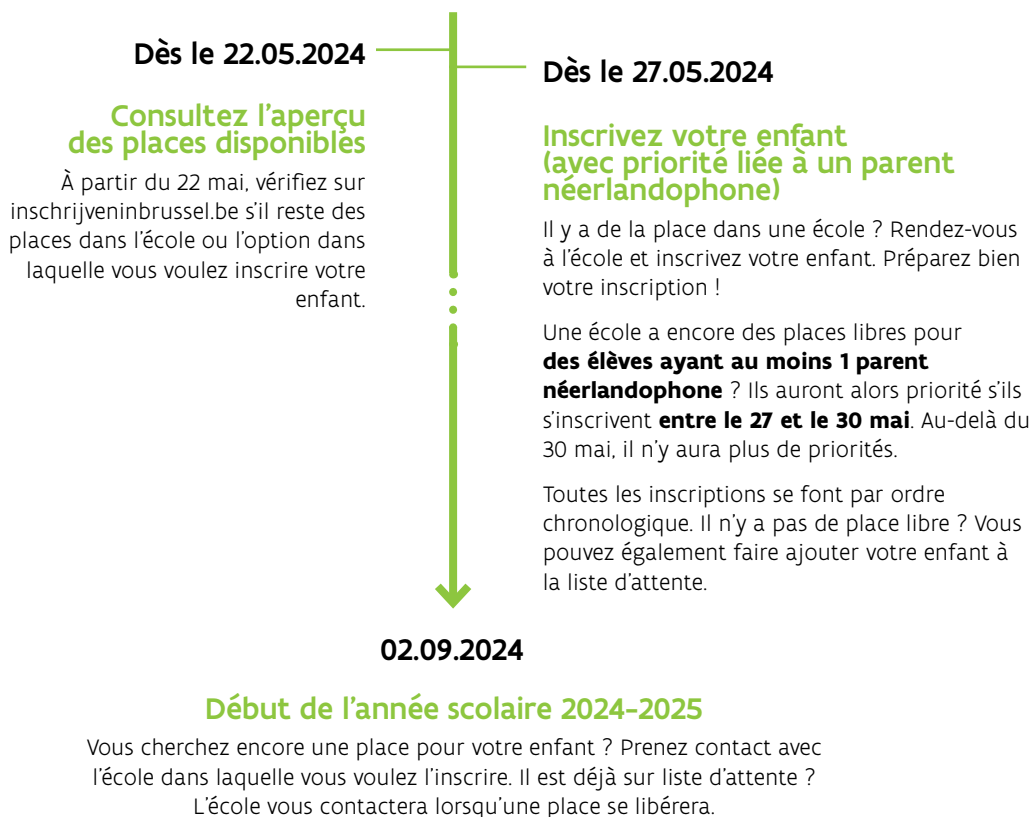
- **Les frères et sœurs ainsi que les enfants des membres du personnel** : ils doivent se préinscrire de la même manière que les autres enfants durant la période de préinscription, mais ils auront priorité lors de l'attribution des places. Indiquez donc bien lors des préinscriptions que votre enfant a priorité.
- **Priorité parent néerlandophone** : 65 % des places sont réservées aux enfants dont au moins 1 parent a une connaissance suffisante du néerlandais. C'est votre cas, mais vous n'avez pas de diplôme, d'attestation ou autre pour le prouver ? Contactez vite la Huis van het Nederlands et prenez rendez-vous pour un test linguistique : via civielattest@huisnederlandsbrussel.be ou au 02 313 96 00.
- **Priorité enseignement maternel et primaire néerlandophone** : 15 % des places sont réservées aux enfants qui ont toujours fréquenté une école maternelle et primaire néerlandophone depuis qu'ils sont soumis à l'obligation scolaire.
- **Priorité GOK ou non-GOK** : certaines écoles donnent priorité aux élèves GOK et d'autres aux élèves non-GOK. Ils ont priorité pour 20 % des places.
 - » Votre enfant est un « **élève GOK** » si
 - la mère de l'enfant n'a pas de diplôme de l'enseignement secondaire
 - ou si le ménage a reçu une allocation scolaire pour l'année 2022-2023 ou 2023-2024.
 - » Votre enfant est un « **élève non-GOK** » si
 - la mère de l'enfant a au moins un diplôme de l'enseignement secondaire
 - et si le ménage n'a pas reçu d'allocation scolaire pour les années 2022-2023 et 2023-2024.

Vous voulez savoir quelles écoles donnent priorité aux élèves GOK ou non-GOK ? Vous trouverez cette information dans l'aperçu des places disponibles : regardez combien il y a de places libres pour votre groupe prioritaire (GOK ou non-GOK).

Vous trouverez de plus amples informations à propos de la priorité et des documents nécessaires pour l'attester sur inschrijveninbrussel.be/voorrang.

INSCRIPTION EN 2E, 3E, 4E, 5E, 6E OU 7E ANNÉE SECONDAIRE

QUAND INSCRIRE VOTRE ENFANT ?



PRÉPAREZ-VOUS

1. Choisissez des écoles : sous la rubrique « Choix d'écoles » du site web inschrijveninbrussel.be, vous trouverez de nombreux conseils ainsi qu'un aperçu des écoles.
2. Renseignez-vous sur la procédure : lisez attentivement cette brochure ou les informations figurant sur inschrijveninbrussel.be et le site web de l'école.
3. Vérifiez si votre enfant a priorité. Découvrez ci-dessous quels sont les enfants concernés.
4. Rassemblez les renseignements et documents nécessaires.
5. Consultez le nombre de places disponibles sur le site web : y a-t-il de la place dans les écoles où vous voulez inscrire votre enfant ? Vous trouverez la réponse sous la rubrique « Places disponibles » sur inschrijveninbrussel.be.

QUI A PRIORITÉ ?

- **Priorité parent néerlandophone** : 55 % des places sont réservées aux enfants dont au moins 1 parent a une connaissance suffisante du néerlandais. Une école a encore des places libres pour ces élèves ? Ils auront alors priorité s'ils s'inscrivent entre le 27 et le 30 mai. C'est votre cas, mais vous n'avez pas de diplôme, d'attestation ou autre pour le prouver ? Contactez vite la Huis van het Nederlands et prenez rendez-vous pour un test linguistique : via civielattest@huisnederlandsbrussel.be ou au 02 313 96 00.

Vous trouverez de plus amples informations à propos de la priorité et des documents nécessaires pour l'attester sur inschrijveninbrussel.be/voorrang.

PRÉINSCRIPTION ET INSCRIPTION POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ

À partir de l'année prochaine, votre enfant passera dans l'enseignement secondaire spécialisé (BuSO) néerlandophone à Bruxelles ? La procédure d'inscription n'est pas la même pour chaque école ou offre éducative. Parfois, vous devez d'abord préinscrire votre enfant avant de pouvoir l'inscrire. Rendez-vous sur inschrijveninbrussel.be/busso pour en savoir plus.

Pour quelles écoles devez-vous préinscrire votre enfant ?

- BuSO Cardijnschool (Anderlecht) : 02 478 03 33
 - » Pour la 1re année : OV3 – type basisaanbod (année d'observation)
 - » Pour OV1 et OV2
- GO! BuSO Vila'Ket (Neder-Over-Heembeek) : 02 262 02 60
 - » Pour l'offre éducative complète
- Kasterlinden BuSO (Berchem-Sainte-Agathe) : 02 430 67 00
 - » Pour la 1re année : OV2 et OV3 – type 7 taal, type 7 gehoor et type 9 ASS
- Koninklijk Instituut Woluwe BuSO (Woluwe-Saint-Lambert) : 02 735 40 85
 - » Pour la 1re année : OV4 – type 9 ASS

Pour quelles écoles ne devez-vous pas préinscrire votre enfant ?

- BuSO Cardijnschool (Anderlecht) : 02 478 03 33
 - » Pour OV3 – type basisaanbod (sauf l'année d'observation)
- BuSO Cardijnschool-Inkendaal (école hospitalière Jette) : 02 531 56 35
 - » Pour l'offre éducative complète
- BuSO Ganspoel (Woluwe-Saint-Lambert) : 02 735 40 85
 - » Pour l'offre éducative complète
- Kasterlinden BuSO (Berchem-Sainte-Agathe) : 02 430 67 00
 - » Pour la 1re année : OV1 – type 6 visus, type 7 taal et type 7 gehoor
 - » Pour les années supérieures
- Koninklijk Instituut Woluwe BuSO (Woluwe-Saint-Lambert) : 02 735 40 85
 - » Pour les années supérieures
- Zavel dal BuSO (Bruxelles) : 02 512 14 75
 - » Pour l'offre éducative complète

QUAND INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

ÉCOLES **AVEC** PRÉINSCRIPTION

01.03.2024 – 14.03.2024

Préinscrivez votre enfant

Vous devez d'abord préinscrire votre enfant avant de pouvoir l'inscrire. Préinscrivez-le entre le 1er mars (9 h) et le 14 mars (16 h). Les préinscriptions se font avec l'aide du CLB, à l'école BuSO qui est votre premier choix ou à l'école BuBaO actuelle. Certains enfants ont priorité. Les frères et sœurs ainsi que les enfants des membres du personnel doivent se préinscrire de la même manière que les autres enfants, mais ils auront priorité lors de l'attribution des places. Préparez bien votre préinscription !

15.04.2024 – 07.05.2024

Inscrivez votre enfant préinscrit

Le 27 mars, vous recevrez un message d'attribution vous informant si votre enfant a une place ou non. Il a une place ? L'école vous contactera pour fixer un rendez-vous afin de l'inscrire. Votre enfant n'a pas encore de place ? Il sera alors ajouté à la liste d'attente de l'école.

Dès le 14.05.2024

Inscriptions libres

Vous n'avez pas préinscrit votre enfant ou aucune place ne lui a été attribuée ? Vous pouvez dans ce cas encore l'inscrire lors de la période des inscriptions libres qui débutera le 14 mai (9 h), tant qu'il y aura de la place. Les inscriptions se font par ordre chronologique et il n'y a plus de priorités.

ÉCOLES **SANS** PRÉINSCRIPTION

01.03.2024 – 14.03.2024

Inscrivez les frères et sœurs ainsi que les enfants du personnel

Ils peuvent s'inscrire à l'avance. Rendez-vous à l'école et inscrivez votre enfant.

18.03.2024 – 29.03.2024

Inscrivez votre enfant avec priorité liée à un parent néerlandophone

Les enfants dont au moins 1 parent a une connaissance suffisante du néerlandais peuvent s'inscrire tant qu'il y a de la place pour ce groupe prioritaire. Rendez-vous à l'école et inscrivez votre enfant. Les inscriptions se font par ordre chronologique. Préparez bien votre inscription !

22.04.2024 – 07.05.2024

Inscrivez votre enfant avec priorité liée au campus

Les élèves venant du même campus d'enseignement spécialisé s'inscrivent tant qu'il y a de la place. Rendez-vous à l'école et inscrivez votre enfant. Les inscriptions se font par ordre chronologique. Préparez bien votre inscription !

Dès le 14.05.2024

Inscriptions libres

Tous les enfants peuvent s'inscrire lors de la période des inscriptions libres qui débutera le 14 mai (9 h). Attention : à partir du 14 mai, les inscriptions se font par ordre chronologique et il n'y a plus de priorités. Préparez bien votre inscription !

02.09.2024

Début de l'année scolaire 2024-2025

Vous cherchez encore une place pour votre enfant ? Contactez l'école BuSO où vous voulez l'inscrire. Il est déjà sur liste d'attente ? L'école vous contactera lorsqu'une place se libérera.

PRÉPAREZ-VOUS

1. Apprenez-en plus sur les écoles. Chacune offre un certain nombre de types d'enseignements et de formations spécifiques. Informez-vous donc à temps concernant les écoles BuSO néerlandophones à Bruxelles. Renseignez-vous auprès de la direction ou du coordinateur de soins de l'encadrement renforcé (zorgcoördinator) de l'école. Le CLB peut également vous aider.
2. Renseignez-vous sur la procédure : lisez attentivement cette brochure ou les informations figurant sur le site web.
3. Vérifiez si votre enfant a priorité. Découvrez ci-dessous quels sont les enfants concernés.
4. Rassemblez déjà les documents nécessaires.
5. Consultez le nombre de places disponibles sur le site web : y a-t-il de la place dans les écoles où vous voulez inscrire votre enfant ? Vous trouverez la réponse sous la rubrique « Places disponibles » sur inschrijveninbrussel.be.

QUI A PRIORITÉ ?

- **Les frères et sœurs ainsi que les enfants des membres du personnel** : ils ont priorité s'ils se préinscrivent ou s'inscrivent entre le 1er et le 14 mars 2024. Passé cette date, ils n'ont plus priorité.
- **Priorité parent néerlandophone** : 55 % des places sont réservées aux enfants dont au moins 1 parent a une connaissance suffisante du néerlandais. C'est votre cas, mais vous n'avez pas de diplôme, d'attestation ou autre pour le prouver ? Contactez vite la Huis van het Nederlands et prenez rendez-vous pour un test linguistique : via civielattest@huisnederlandsbrussel.be ou au 02 313 96 00.
- **Priorité campus d'enseignement spécialisé** : votre enfant est déjà dans l'enseignement primaire spécialisé ? Et vous voulez l'inscrire dans l'enseignement secondaire spécialisé sur le même campus l'année prochaine ? Il a dans ce cas priorité, tant qu'il y a de la place.

Vous trouverez de plus amples informations à propos de la priorité et des documents nécessaires pour l'attester sur inschrijveninbrussel.be/voorang.

BESOIN D'AIDE ?

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LES INSCRIPTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ?

Rendez-vous sur inschrijveninbrussel.be :

- Vous y trouverez toutes les informations, les conseils, les écoles et les places disponibles.
- Regardez la vidéo informative.
- Participez à la séance d'information sur la procédure d'inscription.

Besoin d'aide pour la préinscription en ligne ?

Contactez une organisation qui vous y aidera. Vous trouverez les données de contact nécessaires sur inschrijveninbrussel.be/help.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LES INSCRIPTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ ?

Prenez contact avec la direction ou le coordinateur de soins de l'encadrement renforcé (zorgcoördinator) de l'école. Vous pouvez également vous adresser à l'un des 3 CLB bruxellois (Centre d'accompagnement des élèves) :

- GO! CLB Brussel : 02 479 25 05
- Vrij CLB Pieter Breughel : 02 512 30 05
- CLB N-Brussel : 02 482 05 72

Besoin d'aide pour la préinscription ?

- Adressez-vous au CLB, à l'école BuSO qui est votre premier choix ou à l'école BuBaO actuelle. Ils vous aideront pour la préinscription.

Check-list : de quoi avez-vous besoin pour préinscrire votre enfant en 1A et 1B ?

- Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion Internet
- Renseignements de votre enfant :
 - » numéro de Registre national
 - » date de naissance
 - » adresse du domicile
 - » année dans laquelle vous voulez l'inscrire
- Renseignements du/des parent(s) :
 - » carte d'identité
 - » application « itsme » sur votre smartphone ou lecteur de carte eID et code PIN de votre carte d'identité
 - » adresse e-mail
 - » numéro de GSM et/ou de téléphone
- Liste des écoles de votre choix dans l'ordre de préférence
- Votre enfant a priorité ? Rassemblez les pièces justificatives nécessaires. Indiquez ici lesquelles il vous faut :
 - »
 - »
 - »

Besoin d'aide pour la préinscription en ligne ?

Prenez rendez-vous auprès d'une organisation qui pourra vous aider.
Consultez inschrijveninbrussel.be/help.

- » Date du rendez-vous Heure
- » Adresse

VOUS AVEZ ENCORE DES QUESTIONS ?

www.inschrijveninbrussel.be

Helpdesk LOP : 02 553 05 82 – lopbrussel.secundair@vlaanderen.be